

La Montagne, le 21 Mars 2016

COMMUNIQUÉ N°2 À L'ATTENTION DES PARENTS **INFORMATION PRÉALABLE AU PRÉAVIS DE GRÈVE DU MARDI 22 MARS 2016**

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves des écoles publiques de La Montagne,

Un **préavis de grève pour le mardi 22 mars 2016** a été déposé par les organisations syndicales de la Fonction Publique d'État (enseignants) et Territoriale (agents municipaux).

Afin de vous permettre d'anticiper cet événement, une information préalable vous a été transmise, le **vendredi 18 mars 2016**, par le biais des cahiers de liaisons de vos enfants, par voie d'affichage dans les écoles ainsi que sur le site de la Ville www.ville-lamontagne.fr

L'Inspection Académique a informé Monsieur le Maire ce matin, **lundi 21 mars 2016**, qu'aucun enseignant, sur les 4 écoles publiques, ne s'est déclaré gréviste demain, **mardi 22 mars 2016**.

La Ville a sollicité les agents municipaux pour connaître leur intention.

A ce jour, les employés municipaux ne se sont pas déclarés grévistes demain, **mardi 22 mars 2016** mais nous vous rappelons qu'ils n'ont pas l'obligation juridique de transmettre leur intention à la commune.

La Ville ne peut donc garantir, à l'heure de ce communiqué, la présence d'un personnel suffisant pour assurer le fonctionnement habituel des services municipaux (Accueils périscolaires, Temps d'Activités Périscolaires et Restauration scolaire).

Cette information est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-lamontagne.fr

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Pour le Maire et par délégation

Céline Liorit
Adjointe à l'Enfance
et à la Jeunesse



Karine Aubert
Adjointe à la Petite Enfance

